

# QUARTIER

## Latin

Directeur: Julien Aubert  
 Assistant: Gilles Duguay

Rédacteur-en-chef: Jean Paré  
 Chef des nouvelles: André Brossard

Journal hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

MONTREAL, 13 FÉVRIER 1958

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

VOLUME XL—NUMÉRO 19

# DON DE \$20,000 À L'UNIVERSITÉ

## RÉSOLUTION

*présentée lors du Congrès provincial sur l'éducation*

**ATTENDU QUE** la situation actuelle de l'enseignement dans la province de Québec affecte en premier lieu les étudiants, et, par suite, la société en général,

**ATTENDU QUE** il est de l'intérêt général que tous ceux qui en ont les aptitudes puissent accéder au collège et à l'université,

**ATTENDU QUE** le système économique actuel prohibe l'accès au collège et à l'université des classes peu fortunées de la population,

**ATTENDU QUE** les étudiants ne peuvent avoir de sources de revenus stables et permanentes durant leurs études,

**ATTENDU QUE** un système de prêts ne fait que maintenir une discrimination économique et reculer des échéances en hypothéquant l'avenir,

**IL EST PROPOSÉ** que l'État provincial procure aux étudiants sous forme de dons, des bourses suffisantes pour couvrir tous les frais des étudiants en plus des frais de scolarité.

Les délégués officiels de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

## L'ARCHITECTURE SUR LE CAMPUS?

Les exigences particulières qu'ont apportées dans notre milieu le développement industriel et l'urbanisation n'ont pas été sans inciter les gens à repenser les problèmes essentiels de l'homme en société.

Le problème de l'habitation étant l'un d'eux, nous avons connu une recrudescence soudaine de l'intérêt pour la propriété. Beaucoup de gens, de fait, sont devenus propriétaires, beaucoup sont en train de le devenir, et nous pouvons prévoir qu'un certain nombre d'entre eux le deviendra.

Or, et c'est ce qui n'est pas normal, contrairement au client, à la famille et à la société, les responsables de l'enseignement au pays n'ont pas voulu porter suffisamment attention au crucial problème de l'école d'architecture.

Je ne nie point l'étroite relation qui existe entre les arts plastiques et l'architecture mais je ne puis admettre que cette dépendance soit de l'ordre du budget et que pour dépenser quoi que ce soit, les autorités d'une école en demande la permission à celles de l'autre.

Il est difficile de comprendre que l'école d'architecture soit ainsi dépendante de l'école des Beaux-Arts et que du budget des Beaux-Arts une certaine somme soit accordée à l'école d'architecture.

La relation qui existe (autre évidemment que celle d'artiste à architecte) entre les deux éléments des Beaux-Arts actuels vient d'un fait économique qui s'est fait un impératif dans les situations passées mais qui perd de sa force dans un contexte nouveau; en effet les Beaux-Arts sont du ressort du gouvernement provincial qui voit au fonctionnement des deux branches conjointement.

Si les autorités des Beaux-Arts et celles de l'Université sont d'accord, si d'un autre côté le gouvernement n'a pas de sérieux empêchements à ce déménagement, rien ne s'oppose à ce que ce dit gouvernement continue de financer l'école d'Architecture, une fois que celle-ci sera sur le campus universitaire, par des octrois dont on n'a pas à discuter l'urgence nécessaire.

Car je suis à même de croire qu'à l'intérieur même de l'école

d'architecture actuelle, on souhaite et l'on cherche une certaine indépendance économique, tandis qu'on veut une dépendance académique; la situation actuelle ne donne aux Canadiens de langue française qu'un désavantage inexplicable quant à leurs confrères de McGill, et c'est par l'éducation qu'on règlera des différences qui ont trop longtemps existé.

En aucune façon les rapports (quant au contenu de l'enseignement) ne doivent être coupés entre l'architecture et les Beaux-Arts, mais il est à souhaiter que cesse la dépendance financière qui empêche l'architecture de se développer pleinement.

Les étudiants sont prêts à ce déménagement, leurs professeurs aussi; l'Université ne peut se refuser de leur donner l'endroit qui leur est réservé sur le campus, et le gouvernement se doit de leur faciliter ce voyage absolument nécessaire.

Les Étudiants en Sciences Sociales par J.-André Contant

Le Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec a remis au recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, P.D., un chèque de \$20,000 en vue de constituer un fonds de prêts aux étudiants de la province de Québec inscrits à la Faculté de chirurgie dentaire.

C'est le président du Collège, le Dr Victorien Dubé, qui en a fait la remise aux autorités universitaires lundi avant-midi. Il était accompagné du registraire, Dr Denis Forest et du Dr Albert Surprenant, représentant du Collège au conseil de la Faculté.

Le recteur a souligné la grande portée sociale de ce geste et il s'est fait le porte-parole de l'Université et des étudiants auprès des membres du collège. Il a également félicité le Collège et a souhaité que les autres chambres professionnelles puissent suivre cet exemple. Le doyen et le vice-doyen de la Faculté, les docteurs Paul Geoffrion et Jean-Paul Lussier, se sont dits convaincus que ce sera sûrement un stimulant au recrutement d'un plus grand nombre d'étudiants à la Faculté. Le président du comité des bourses, Mgr Georges Deniger, assistait à la réunion ainsi que MM. Marc Jarry et Louis Casaubon, respectivement secrétaire général et trésorier général.

Le Collège a également mis un montant à la disposition des étudiants de l'Université McGill.



En marge du Congrès provincial sur l'éducation.

# QUARTIER Latin

journal hebdomadaire de

L'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne

## L'Équipe

DIRECTEUR.....	JULIEN AUBERT
ASSISTANT-DIRECTEUR.....	GILLES DUGUAY
AVISEUR.....	WILLIAM GAUTHIER MORRIS
RÉDACTEUR-EN-CHEF.....	JEAN PARÉ
CHEF DES NOUVELLES.....	ANDRÉ BROSSARD
CHEF DES NOUVELLES ADJOINT.....	PIERRE MAGNAN
40 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE (DIRECTEUR).....	JEAN-PIERRE BLAIS
SECRÉTAIRE À LA DIRECTION.....	CLAIRE MARCOTTE YOLANDE TANGUAY
RÉDACTRICE FÉMININE.....	HÉLÈNE LORTIE
RÉDACTEURS.....	LOUISE DÉCARIE DE MONTIGNY MARCHAND ALICE DESJARDINS JEAN DIONNE ANDRÉ AUCLAIR DENIS VINCENT JACQUES GUAY MICHEL DUBÉ RENÉ GUILBAULT
ARTS (CHRONIQUE DU CINÉMA).....	ROLAND BRUNET
(THÉÂTRE).....	MARIE-CLAIRE VERMET
(PEINTURE).....	
CARICATURISTE.....	GUY CLER

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est, rue Sainte-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

LES ÉLECTIONS À L'A.G.E.U.M.

## Collège électoral ou vote populaire

Comment devrait-on procéder à l'élection des membres de l'Exécutif de l'AGEUM cette année? Devrait-on continuer la formule actuelle, qui consiste à confier cette élection à des délégués de toutes les facultés réunis dans ce qu'on appelle le Collège Électoral, le nombre des délégués par faculté allant de 2 pour les plus petites à 4, 5 et 6 pour le Droit, la Médecine et le Polytechnique? Ce système, qui d'ailleurs nous est exclusif, consiste essentiellement en ce que les étudiants laissent à leurs délégués le soin de prendre la meilleure décision possible, d'après le réflexe du moment. Ce qu'il y a de déplorable ici, c'est que les étudiants dans l'ensemble ne se trouvent pas à participer de façon assez directe et intéressée à l'élection.

Dans les autres universités (du moins dans les universités anglaises) le vote est populaire.

Appliqué à notre cas cependant, il y aurait toujours danger bien réel, advenant une entente en ce sens, d'une domination, d'une dictature des grosses facultés qui se ligueraient en bloc derrière certains candidats.

Une autre solution serait d'accorder au vote majoritaire d'une faculté le même poids qu'elle a actuellement avec le système du collège électoral. Cependant, dans ce cas, le vote minoritaire, si considérable soit-il, serait annulé et ne pourrait servir à un autre adversaire dans le grand total comme il le ferait dans le vote populaire. D'où ici nous éliminons la dictature des grosses facultés, mais nous risquons d'ignorer arbitrairement un fort pourcentage du vote.

La solution de Julien Aubert (du moins comme je crois la comprendre) consisterait à conserver le système du Collège Électoral, mais avec certaines modifications importantes.

1- Les candidats aux postes de l'Exécutif feraient d'abord campagne en adressant la parole à tous les étudiants, exposant leur programme, et répondant aux questions. Les programmes seraient ensuite reproduits dans les pages du "Quartier Latin".

2- Ceci fait, il y aurait une mise en nomination, dans chaque faculté, des candidats aux postes de délégués au Collège Électoral. Ceux-ci, avant d'être élus, déclareraient carrément pour qui ils entendent voter.

Ici cependant se présenterait un autre problème! En faisant le décompte des délégués élus ne pourrions-nous pas alors déterminer sur le champ les candidats choisis pour faire partie de l'Exécutif, rejoignant ainsi le modèle des élections provinciales et fédérales? Ou bien irions-nous de l'avant quoi qu'il en soit avec la convocation du Collège Électoral, quitte à ce qu'il y ait un certain revirement de l'opinion de quelques délégués une fois ceux-ci de nouveau devant les candidats entre quatre murs! Ouais! C'est une question à approfondir encore. Le forum est ouvert. Enfin, et toujours dans la même ligne, une fois constitué le Conseil de l'AGEUM, le président d'une grosse faculté tout comme le président d'une petite faculté devrait-il avoir seulement un vote quand il s'agit de décider d'une question importante? Tous connaissent la phrase historique: "No taxation without representation". N'y aurait-il pas lieu de pondérer comme en statistique le vote des divers présidents par un nombre égal au nombre de délégués auxquels la faculté a droit au Collège Électoral? Je crois que oui. De toute façon, et je le sais entre les branches, la question va se poser décisivement bientôt.

Paul-A. Hudon

## «L'ENSEIGNEMENT AU QUÉBEC

### FACE AUX PROBLÈMES CONTEMPORAINS»

Le congrès de la fin de semaine dernière sur l'éducation a-t-il rempli son rôle, les gens qui y ont participé l'ont-ils fait dans un esprit valable à tous points de vue? La réponse est un oui absolu.

Rarement je pense ai-je participé à un congrès où la bonne volonté, un esprit d'auto-critique impartiale, une volonté ferme d'avancement, de progrès, s'est manifesté avec une telle authenticité.

Il est malheureux cependant que les vœux des différentes commissions, je pense à ceux de la commission de législation par exemple, aient été interprétés quelque peu différemment, pour ne pas dire plus, par le comité central des résolutions. En effet plusieurs vœux de cette commission ne se retrouvaient nulle part dans les résolutions. Il est donc facile de comprendre les manifestations de la salle devant un tel état de chose.

Une autre erreur commise de bonne foi il n'y a aucun doute à cela, fut de référer les résolutions adoptées par l'assemblée plénière à un comité permanent de l'éducation conjointement à une commission royale d'enquête.

S'il est difficile sur le plan pratique de financer et de faire fonctionner en permanence un comité permanent, il devient absolument irréaliste, l'expérience en est décisive dans la province de Québec, d'espérer quoi que ce soit d'une commission royale d'enquête.

Une telle commission, il est extrêmement malheureux de le constater, reléguera aux oubliettes le magnifique travail de toute une fin de semaine.

Il aurait été de beaucoup préférable d'essayer de financer le Comité permanent et même de trouver les fonds nécessaires pour engager des personnes compétentes à temps plein.

De toutes façons il demeure un moyen de faire porter des fruits à cette réunion. Une publicité bien organisée, une participation constante et une activité jamais démentie, un peu comme la mouche du coche forcera par l'usure les intelligences les plus poussées. Il ne fait pas de doute que la répétition annuelle de telles journées d'étude contribuerait pour beaucoup à maintenir le problème primordial de l'éducation à l'avant-scène.

Quoi qu'il en soit, les organisateurs et les initiateurs de cette conférence de même que les nombreux participants à ces journées d'étude méritent les plus beaux éloges.

Julien Aubert

## REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE?

Lors du dernier Poly-forum, mes confrères de Polytechnique ont voulu, dans une discussion très animée, étudier leurs relations avec l'AGEUM. Ces forums servent d'une part à mieux faire connaître notre association générale et d'autre part à trouver des solutions pratiques à ses lacunes.

La déficience la plus remarquable de notre AGEUM serait une représentation disproportionnée de ses membres au sein du conseil; est-il logique qu'une faculté de 1000 étudiants et qui pourrait apporter plus de \$20,000 à l'association ne puisse être représentée adéquatement parce que le vote de son délégué est annulé par celui d'une faculté de 50 individus et qui n'apporte que \$600.

Lorsque nous payons une taxe ou une cotisation à une institution quelconque, nous entendons être représentés que ce soit au Parlement, à l'Hôtel de ville ou à l'AGEUM. Ce droit légitime nous est accordé; cependant, là ne réside pas la question mais plutôt dans la proportionnalité de cette représentation. Et nous voici dans notre sujet.

Dans les compagnies, propriétés d'actionnaires, ces mêmes actionnaires ont le même nombre de voix qu'ils ont d'actions pour élire les membres directeurs de la compagnie et pour résoudre certaines autres questions. Ainsi, il devrait en être pour les facultés qui comprennent plus ou moins d'étudiants pour l'élection des membres de l'exécutif et pour les propositions votées lors des assemblées de l'AGEUM.

Le système actuel, peu logique, ne représente pas convenablement les facultés à l'AGEUM. On

Pour remédier à la situation, nous pourrions établir la représentation sur l'unité de participants; alors les deux mêmes facultés jouiraient respectivement de 20 et de 1 seul votes. Mais j'écarte cette solution dangereuse qui permettrait le contrôle du conseil par les plus grandes facultés.

D'autre part, nous pourrions nous baser sur l'unité de participation: la cotisation. Mais alors le même contrôle serait possible. Nous concluons que si la représentation actuelle est disproportionnée, qu'une représentation directement proportionnelle serait tout aussi dangereuse et qu'elle doit donc être "plus proportion-

nelle", telle dans le collège électoral:

1 à 200 membres—2 votes
201 à 300 membres—3 votes
301 à 500 membres—4 votes
501 à 800 membres—5 votes
801 à 1200 membres—6 votes

Avec ce système-ci il faudrait de 6 à 9 facultés, selon leur importance, pour donner la majorité au conseil. Présentement le vote de 9 facultés donne la majorité.

Nous espérons donc que cette solution, qui permettrait à la grande faculté d'exercer plus d'influence, sans possibilité de contrôle, profitera bientôt à notre association.

F. R. Laberge,  
Ex vice-président de Poly

pourrait avoir la représentation directement proportionnelle: soit une voix pour cinquante étudiants, deux voix pour cent, trois voix pour cent cinquante, etc. Or l'évidence nous dit que cette première idée manque de bon sens. Elle donnerait la chance aux grosses facultés d'écraser les petites et l'opinion de ces dernières ne serait plus ou presque plus considérée ou n'aurait plus de portée. Alors il nous faut un juste milieu, une proposition qui répondrait aux exigences des étudiants de chaque faculté en général. Il nous faut un système qui n'engloutirait pas les petites facultés et qui donnerait justice aux grandes qui contribuent à une grande part des cotisations perçues par l'AGEUM. Il est raisonnable et normal de s'attendre à une plus grande influence de la part d'une faculté comptant le double d'étudiants par rapport à une autre.

Alors qui nous fournira le remède idéal à cette situation? Après mûres réflexions, nous exposons un système juste et équitable pour toutes les facultés, un juste milieu qui, nous l'espérons, corrigera la déficience existante. Nous vous le présentons.

Les présidents des facultés auront le même nombre de voix que leur faculté respective a de membres au Collège Électoral selon l'article 19, page 9 de l'annuaire des étudiants de l'Université de Montréal, 1957-58\*.

Ce n'est pas notre prétention de présenter un projet sans défaut ni lacune. Nous avons simplement tenté d'éveiller les esprits sur un point qui touche tous les étudiants de l'Université de Montréal.

Jean Clermont  
Claude Cossette

\*Cf tableau dans l'article ci-haut.

TRIBUNE LIBRE

## De l'esprit d'escalier...

Mademoiselle Hélène Lortie,  
Université de Montréal.

Mademoiselle,

Votre dernier article intitulé "De l'esprit d'escalier", paru dans le Quartier Latin du 30 janvier 1958 sous la rubrique "Chronique féminine" m'a laissée fort perplexe pour trois raisons:

Premièrement, parce que le sujet traité ne convient absolument pas à une chronique féminine.

Deuxièmement, parce que la critique que vous faites de l'architecture du Centre Social est tout à fait mal venue et manque totalement d'objectivité.

Enfin, parce que si l'on considère l'esprit dans lequel vous avez formulé votre critique, il est facile de se rendre compte qu'il s'agissait là d'une critique destructive plutôt que constructive.

Le sujet traité ne convient pas à une chronique féminine.

En lisant "Chronique féminine", le lecteur s'attend à voir représenté là l'esprit universitaire féminin. Je concède que l'Université ne se présente pas sous le signe du féminisme mais les étudiantes de stade universitaire devraient avoir suffisamment de formation et de personnalité pour ne pas se laisser submerger entièrement par l'élément masculin. Les chroniques féminines, qu'on nous sert dans Q.L. depuis quelque temps, sont rédigées dans un style garçonnier pour ne pas dire davantage et traitent de sujets ne comportant aucun intérêt pour les esprits droits. Vous faites "de l'esprit d'escalier" Mademoiselle, mais d'escalier descendant!...

La critique que vous faites de l'architecture du Centre Social est tout à fait mal venue et manque totalement d'objectivité.

Après avoir vanté avec raison la décoration intérieure et le mobilier du Centre Social, vous vous attaquez à son architecture. J'avoue que c'est une chose assez étonnante... car il y a sûrement des étudiants en architecture qui ont visité le Centre Social depuis son ouverture et personne ne s'en est plaint!... Si "les plantes ont cessé de vous aveugler," Mademoiselle, votre goût de la mauvaise critique vous aveugle encore!... Vous poursuivez en disant: "Je trouve fort malheureux qu'une Université qui se prétend être un foyer de culture, et qui devrait montrer la voie du bon goût à la société, érige sur son campus, une horreur architecturale aussi perfectionnée." Je reprendrais la même phrase me permettant de changer la finale seulement: "Je trouve fort malheureux qu'une Université qui se prétend être un foyer de culture et qui devrait montrer la voie du bon goût à la société n'ait à servir dans son journal que des articles comme les vôtres en guise de Chronique féminine!"... J'espère que les étudiantes de l'Université sauront se nommer au Quartier Latin une représentante digne de leur sexe!... Vous terminez votre premier paragraphe par cette phrase... délicieuse entre toutes...! "Comme boîte à savon c'est réussi!" Ceux qui ne voient dans l'architecture du Centre Social qu'une boîte à savon sont malheureusement victimes d'une imagination furibonde et fort déformante!... Quant aux escaliers, j'avoue qu'ils sont nombreux. Cependant, vous admettez avec moi Mademoiselle que lorsqu'il faut se transporter d'un étage à l'autre, qu'il s'agisse de monter ou de descendre, les escaliers sont fort commodes!... Si l'on considère l'esprit dans lequel vous avez rédigé votre article, il est facile de se rendre compte qu'il s'agit là d'une critique destructive plutôt que constructive.

Je suis pour la critique modérée et de bon aloi, en autant qu'elle apporte quelque chose de constructif. Celui qui fait de la critique pour la critique s'affaiblit et se détruit en se lançant à lui-même les armes qu'il destinait à d'autres cibles.

"Boomerang!"

Lucienne Paquette, travailleuse sociale

Encadrements

Matériel d'artistes

Équipement de dessin

**ART EMPORIUM LIMITÉE**

2047, rue Victoria  
à l'arrière d'Eaton

ESCOMPTE SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS

le samedi ouvert toute la journée

Spécial: Table à dessin \$35

AV. 8-3698

QUELQUE CHOSE DE NEUF

## Une Fraternité à l'Université

Il arrive assez souvent depuis quelque temps de trouver dans les "Vaches riant" de la semaine des allusions à une Fraternité, à l'Université. Fraternité ce mot évoque des initiations ultra-secrètes, des débauches de grand style et même un certain snobisme sur le plan monétaire à tout le moins. Mais notre Fraternité est bien loin de ces visions d'enfer, en fait elle n'est pas même une vraie fraternité mais un club social. Ces renseignements, nous les tenons de Jacques Mongeau qui est lui-même vice-président de ce club social. Evidemment on n'est pas surpris de retrouver Jacques Mongeau à la tête de ce mouvement quand on se souvient du dynamisme avec lequel il avait présidé aux destinées de la Faculté de Droit en 1956-57 ainsi que d'un sensationnel procès de Droit et d'un mémorable souper pour les étudiants de la faculté présidé par le maire Drapeau qui marquèrent son règne. Et encore dernièrement il acceptait de devenir conseiller du Syndicat des Étudiants Indépendants. C'était l'homme tout désigné pour contribuer à former un club social.

L'objet du Club Social Universitaire tel que défini par Jacques Mongeau lui-même est de permettre la rencontre de ses membres dans le but de promouvoir chez eux l'intérêt aux problèmes universitaires et de promouvoir entre eux un esprit d'entraide fraternelle. Les membres du club sont donc choisis parmi les étudiants et les jeunes diplômés qui au cours de leurs études ont manifesté un réel intérêt pour la chose universitaire, un esprit d'initiative et de sociabilité à l'égard de leurs confrères. Cette dernière condition qui nous paraît assez curieuse à prime abord s'impose comme nous l'explique le vice-président car il est nécessaire dans un club social de maintenir un climat de cordialité et de bonne entente qui ne saurait s'accommoder de certains caractères trop individualistes.

Les membres sont choisis, c'est à dire qu'on ne peut devenir membre que sur invitation. Ceci se comprend car on a déjà limité la participation à cent membres pour mieux réaliser les buts qu'on s'est proposés. Les membres actuels se divisent à peu près également en diplômés et étudiants, ceux-ci venant d'ailleurs de toutes les facultés. La cotisation de \$10 par année que paient les

membres sert au maintien du local qui est situé au 514 ouest, des Pins. Il s'agit d'un sous-sol qu'on a rafraîchi et meublé pas luxueusement mais suffisamment pour qu'on soit fier d'y inviter les membres du Varsity Week End. Chaque membre possède sa clef et peut s'y rendre quand il le désire. Chaque soir on y retrouve une proportion plus ou moins grande des membres qui discutent de leurs problèmes personnels ou échangent des vues sur l'actualité. De par sa constitution, qui a été rédigée par Me Jacques Mongeau, le Club Social Universitaire est doté d'un conseil général qui est composé d'un président, actuellement en la personne de Pierre Durand, de deux vice-présidents, l'un étudiant et l'autre diplômé, d'un secrétaire et d'un trésorier. Il y a encore cinq directeurs chargés des items suivants: Publicité; Finances (c'est à dire le recrutement de fonds autres que ceux de la cotisation); Activités Universitaires (pour tenir les membres au courant de ce qui se passe à l'Université); Conférences; et Intérieur (c'est à dire celui qui est chargé de la décoration et du bon ordre du local).

Les conférences prennent le plus souvent la forme de causeries ou de forums où les membres peuvent discuter avec le conférencier invité. Jusqu'à date les membres ont déjà pu rencontrer MM. Michel Brunet, René Gauthier, du Service de l'Immigration à Montréal, et Pierre Elliott Trudeau. C'est dire que le Club social qui n'est en activité que depuis septembre offre à ses membres plus qu'un simple lieu de rencontre et que les buts sérieux qu'ont formulés les fondateurs ne sont pas qu'une simple façade.

Mais le club a ses moments moins sérieux. Une fois par mois il ouvre ses portes aux femmes à l'occasion de danses sans façons qui sont organisées le samedi soir. C'est d'ailleurs la seule occasion qu'ont les femmes de visiter le club puisque le privilège d'être membre leur est refusé.

Cette Fraternité-Club Social—que nous avons prise pour une plaisanterie ou pour un cénacle, nous apparaît donc après avoir pris des renseignements comme une extension dans le temps et dans l'espace de l'Université. Elle permet aux anciens qui avaient pris à cœur la chose universitaire de ne pas per-



Photographie LaRose

Me JACQUES MONGEAU

dre tout contact avec l'université actuelle. Et à ceux qui y sont encore elle permet de retrouver les diplômés et les confrères des autres facultés dans un décor plus propice à la conversation que les grands murs jaunes de la montagne. Sans doute la participation au club social déjà existant est-elle limitée au nombre de cent membres mais ceux qu'une telle solidarité attire n'ont qu'à former de nouveaux clubs. Ils ne sauraient craindre de déplaire aux fondateurs du club actuel car Jacques Mongeau nous avoue justement que c'est là son seul souhait: voir naître de nouveaux clubs sociaux.

Louise Décarie



**EXPORT**

LA MEILLEURE  
CIGARETTE AU CANADA

# DANSE DU MARDI-GRAS LE 18

# À TRAVERS LA PROVINCE...

*Les étudiants commencent à bouger*

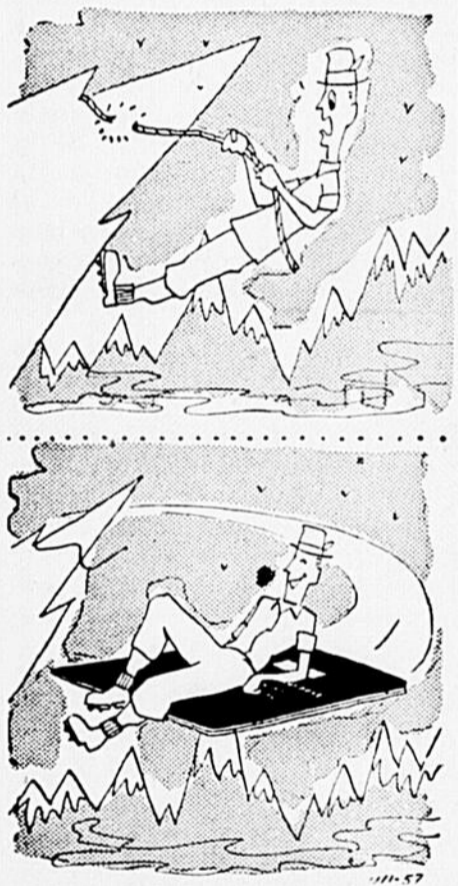
La conférence provinciale sur l'éducation a permis aux éducateurs de donner toute leur mesure. Pendant que le fer est chaud il serait certainement très profitable que les étudiants prennent immédiatement la relève. Je suis persuadé que notre conseil, l'A.G.E.U.M., fera bientôt une déclaration de principe sinon une action concrète. Il serait très intéressant dans la conjoncture actuelle de voir se lever à travers toute la province les 22,000 étudiants de nos différentes universités. Il n'y a pas de doute qu'une telle masse d'étudiants dérangerait bien des assis. Je suis persuadé que notre conseil fera quelque chose d'ici peu. À ce moment-là il devra compter sur tous et chacun d'entre nous.

Suivez les prochains numéros pour plus de détails.

Le Directeur

## LE CARNAVAL DU MARDI-GRAS

Mardi, le 18 février, carabins et poutchinettes sont invités à sauter au Chalet de la Montagne



avant de prendre la triste mine du Carême. On connaît les succès de cette danse; les années passées une foule considérable d'étudiants avaient envahi le vaste chalet pour une soirée magnifique.

Les billets, au prix d'un dollar cinquante (\$1.50) du couple, seront vendus par ton conseiller, ton président ou encore au secrétariat de l'AGEUM (en centre, 3e étage, chambre 306).

On est prié de noter que pour la circonstance, l'habit de campagne est de rigueur. Les dispositions municipales étant strictes sur le sujet, aucune boisson ne sera vendue au chalet. Il serait donc prudent, pour "ceux que les 40 jours sombres tiendront au régime solide, d'apporter avec eux les condiments liquides appropriés."

Donc, en foule le mardi, 18 février, à huit heures pour le Grand Carnaval du Mardi Gras.



## ON LANCE L'ALBUM

Mardi, lors d'un cocktail à proportion gargantuesque, a eu lieu le lancement de la campagne de publicité d'une grande réalisation carabine! L'ALBUM BLEU ET OR.

Devant un groupe de journalistes et de personnalités ébahis, les organisateurs, sourire en coin, ont dévoilé un plan de publicité d'envergure afin de faire sentir aux mâles et poutchinettes de l'établissement qu'ils se doivent d'acheter l'Album.

On fit voir aux assistants tout ce que les filières du local comportent sur les réalisations des plus grands centres canadiens et américains en fait de "Year Book", puis l'on dévoila, en substance, ce que notre poulain comporte:

- une couverture de luxe reliée solidement, aux couleurs de l'école;
- des milliers de photos prises par un professionnel (Landry), de tous les événements, manifestations, etc. . . .
- des photos, couvrant toutes les activités étudiantes;
- des photos de tous les comités de régie, organisations, etc. . . .

— des photos-thèmes truquées pour chaque faculté;

— et enfin, une photo et une courte biographie de chaque finissant de chacune des facultés.

Et cela, tant et si bien que notre Gros Livre se compare avantageusement avec ceux des grandes institutions du continent . . .

Très bientôt (attention aux annonces), on lancera le poulain et

les acheteurs de la première heure pourront se le procurer POUR UN DOLLAR DE MOINS que le prix établi. Tout cela parce que les organisateurs, qui ont donné une année entière de leur temps et de leur travail à la réalisation de ce monument, veulent que TOUS puissent se le procurer et garder ainsi un souvenir plein de pep de leur vie d'escolier.

Je suis prêt à vous aider

MES CHERS CARABINS

sur l'achat d'une

**CHEVROLET '58**  
**\$2275**

avec garantie de 10,000 milles

UN DES VÔTRES

**ANDRÉ PAIEMENT**

LA. 6-4471

RA. 8-9148

CHRONIQUE FÉMININE

## ÉVASION

*Il fait soleil. L'air est pur et doux. Il a beaucoup neigé depuis quelques jours, et les montagnes doivent être bien couvertes, toutes blanches. Une paire de skis est là, à se lamenter, à se demander à quoi ça sert d'être paire de skis, si elle ne peut glisser, sous vos pieds, sur les pentes neigeuses. Et vous aussi, vous auriez bien envie de partir, de faire l'école buissonnière. Pourquoi pas? Allez hop! Vous enfiler votre équipement de ski, et vous voilà parti vers les montagnes: hélas, elles tardent à se montrer, et avant de les apercevoir, il vous faut subir la lignée interminable de cambuses et de panneaux-réclame qui ornent la route du nord, mais finalement, votre attente est récompensée, bien récompensée puisque s'offrent à vous la liberté, le soleil et la griserie.*

*Vous connaissez maintenant les joies de la descente: la vitesse, les virages, les petits sauts, le froid qui vous glace le visage et aussi... les chutes car cela fait aussi partie du sport. L'important, dit-on, c'est de savoir tomber. Et puis, vous recommencez, vous cherchez de nouvelles difficultés à vaincre: toute la joie du ski réside dans cette lutte entre vous et la montagne. Vous cherchez à vaincre cette dernière jusque dans ses replis les plus intimes, jusqu'à ce qu'elle n'ait plus de secrets pour vous.*

*Vers midi, au moment où le soleil frappe le plus fort, vous faites une halte au sommet de la côte, et c'est le temps des rêveries devant le spectacle grandiose qui se déroule à vos pieds. Vous songez tout à coup à vos camarades qui sont restés à la ville, penchés sur les livres de classe: un certain remords vous prend, mais il est dissipé bien vite puisque vous songez qu'il existe, en Europe, des universités où les cours de ski et les stages en montagne valent aux étudiants quelques crédits, au même titre qu'un cours d'histoire, de géographie ou de philosophie. Voilà des gens qui reconnaissent la valeur formatrice du sport! Et d'ailleurs, la plus belle philosophie n'est-elle pas la philosophie de la nature?*

*Avec ce soleil qui tape sur la tête, qui ne se sent pas un peu poète? Car voilà une autre des joies des amateurs de ski, éblouis par cette orgie de lumière et de blancheur. Vous contemplez le paysage, les montagnes et les vallons forment un immense lit blanc et vous voudriez avoir des dimensions de géant pour pouvoir vous y prélasser et dormir jusqu'à la fin des temps. Le soleil joue dans la neige qui lui sert de miroir; chaque cristal est une facette qui réfléchit un morceau de soleil. Au loin, les arbres bruns, dénudés de leurs feuilles, ajoutent leur note de mélancolie, tandis que près de vous, entièrement couverts de givre, ils élancent dans le ciel leurs bras rendus cristallins par la lumière. Les plus beaux cristaux faits de main d'homme n'atteignent pas à une telle beauté. Le caractère humain n'y est pas absent non plus: les maisons nous apparaissent minuscules, et pourtant on imagine qu'à l'intérieur, les gens y travaillent ou se reposent auprès d'un feu de foyer.*

*Finies les rêveries, encore bien des descentes vous appellent.*

*La journée finie, vous revenez fourbu, mais heureux, avec le seul désir d'y revenir. Vivez, si vous m'en croyez, n'attendez pas à demain, comme dit le poète. Profitez des beaux jours d'hiver, car leur magnificence n'a d'égale que leur rareté.*

Hélène Lortie

**Il fait bon avoir une planche de salut!**

... et un compte d'épargne à la Banque de Montréal\* est la façon de vous donner cette sécurité...



Votre passeport pour une vie meilleure

\*La Banque où l'on accueille chaleureusement les comptes des étudiants

Succursale Aves. Darlington et Soissons: R. O. SMITH, gérant

Il y a 66 succursales de la B de M pour vous servir dans le district de MONTRÉAL

David  
**DOCTOR**

**20% de réduction**

ÉTABLIE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Choix de 1000 habits  
TUXÉDOS  
TENUE DE GALA



5439 PARK AV.  
CR. 7-0886



# DANSE DES DISCIPLES DE CÉRÈS

Samedi le 1er février eut lieu la danse annuelle des Disciples de Cérès de la Faculté d'Agronomie, dans les salons du Ritz-Carlton à Montréal. M. Benoit Guay, professeur au Département du Génie rural de l'Institut Agronomique d'Oka, et Mme Guay présidaient la danse.

De nombreux professeurs étaient présents, notamment messieurs et mesdames Firmin Létourneau, Édouard Brochu, Gérard Tremblay, B. Landry, L. O'Grady; messieurs Clément Rodrigue et Denis Perras.

Parmi les invités, nous remarquons la présence de M. Georges Hooper, président de l'AGEUM; M. l'abbé Baillargeon; Mlle Pierrette Carrier, Miss Agronomie 57-58; M. René Monette, secrétaire de la Corporation des Agronomes; M. et Mme Roland Poirier, président de la corporation des Agronomes du District de Montréal; messieurs et mesdames Arcand, R. Doucet, R. Roy, P. E. Bastien, Claude Rivard, C. Parent P. Léonard; messieurs et mesdemoiselles Paul Goulet, Jean Perras, Richard Létourneau, Guy Rodrigue, R. Leduc, Carlo Peti, Simone LeNaelou, Marie-Thérèse Miller, Renée Geoffroy, Evelyne Périard, Monique Létourneau, Geneviève Frédéric, Anna Brosseau, Lorraine Létourneau, Aline Gariépy, Georgette St-Germain, Laurent Lacoste, Gérard Léveillé, Jacques Hancy, Raymond Côté, J. C. Trudeau, Bernard Gauthier, Raymonde Bourret, J. Paul Perras, M. Grondin, Claude Guilbault, Marc Toupin R. Gagnon, M. Robert, G. Larocque, A. Gagnon, A. Allard, J. Aubertin, P. Brouillet, J. Paul, P. Colpron, Colette Dugas, R. Breau, A. Eymard, G. Bédard, A. Brisebois, Y. Campeau, P. Lamoureux, A. Véronneau, Marcel Roy, C. Blanchard, J. Gauvin, M. Bélanger.



Photo Studio Landry

Nous remarquons de gauche à droite, assis: Mme Guay, M. Benoit Guay, président de la danse, Mlle Pierrette Carrier Miss Agronomie 1957-58, M. Hugo Bonin; debout: M. Simon LeNaelou, président de la Faculté d'Agronomie, Mlle Renée Geoffroy, M. Hubert Fréchette, organisateur de la Danse, Mlle Evelyne Périard, M. Marcel Dupré vice-Président de la Faculté, et Mlle Marcelle Bélanger.

Les Étudiants en Agronomie étaient présents avec leurs amis. Mentionnons Simon LeNaelou, président de la Faculté, Marcel Dupré, vice-président, Hector Rivard, secrétaire, J. Bissonnette, Claude Ritchot, Paul Saint-Loup, Armand Boudreau, Hubert Fréchette, Alain Boulé, J. G. Cyr, Jacques Rolland, Gilbert Belzile, Gérald Beaulieu, Henri Pelletier, J. M. Perron, Claude Willemet, P. Martin, Paul Pépin Pierre Ducas.

G. R. Gagnon, Guy Arbouet, Lionel Bombardier, Gaétan Lafrenière, Robert Giasson, Pierre Lagacé, Guy Pineau, Gilles Dubuc, Pierre Filion, Gilles Emond, Raynald Charrest, Yvan Jacques, G. P. Marc, André St-Aubin, J. L. Dagenais, Hugues Leblanc, Gabriel Drapeau, Jean Meunier, C. H. Larouche, Rénaud Loranger, Aurèle Brunet, Pierre Perras, P. E. Côté, Julien Burns, Florent Fortier, Jean Bourgeois, Lucien Parent...

Un observateur consciencieux au récent congrès sur l'éducation aurait eu la remarque suivante: "J'y ai découvert le costume national du Canada français... la soutane!"

\* \* \*

Etes-vous allé, samedi soir dernier, à la "pratique" des Blues de Toronto? Le Beu, lui, y était, m...!

\* \* \*

Gilles Duguay est actuellement en train de pratiquer en vue du prochain tournoi international de Tic Tac Toc tenu cette année à l'Hôtel Queen's.

\* \* \*

Il semble qu'on ait fait, ou qu'on se propose de faire, un enterrement diacre, sous-diacre, à plusieurs résolutions soumises au récent congrès sur l'éducation.

\* \* \*

O scandale, o sacrilège, o profanation, deux étudiants en Droit, délurés et pleins d'initiative, ont réussi à se faufiler (sans payer) au bal d'Esculape, la fin de semaine dernière.

Les informateurs du Beu, l'assurent qu'AU MOINS DEUX disciples de Thémis ont réussi le truc; ce qui n'exclut pas la possibilité d'une infiltration en masse et non-officielle.

\* \* \*

Entendu au Parlement-École: "Je propose qu'on remplace la peine de mort par la chaise électrique". Honorable Paul A. Hudon.

\* \* \*

Selon des observateurs, le Parlement-École aurait ressemblé par son animation aux séances de notre conseil municipal. Les étudiants députés feraient cependant montre de plus de politesse que certains de nos conseillers, de même on ne saurait comparer l'impartialité de Me Courtemanche à celle d'un certain sénateur maire.

## AU SUJET D'OLIVAR ASSELIN

Monsieur le Directeur,

Pour être louangé, un homme doit l'avoir mérité par ses attitudes et par ses actes. Contrairement à ce que laisse entendre l'Union des journalistes canadiens de langue française, la carrière d'Olivar Asselin, très remplie qu'elle soit, comporte certaines aberrations qui le vouent au démerite.

On se figure Olivar Asselin dans le cadre du vrai nationalisme. Mais, quel nationalisme a-t-il pratiqué? Ses attitudes et ses actes montrent une préoccupation de l'esprit faisant opposition à l'impérialisme, au conservatisme ou au libéralisme. Cependant, où quand et comment a-t-il atteint à la réalité dans tout cela?

J'ai toujours pensé que le nationalisme consiste à résoudre les problèmes nationaux par des solutions de caractère national. Olivar Asselin considérait presque toujours les problèmes du Canada d'après des solutions puisées en France. En effet, il plaçait en France le siège de notre culture et de notre pensée.

Ne croyez-vous pas que chaque pays doit être le vrai centre de sa propre culture et qu'il se doit de développer celle-ci selon les particularités de son génie? L'impression qui me reste des écrits d'Olivar Asselin est que, dans sa pensée, il qualifiait, par dérision, dirait-on, la culture canadienne d'indigénisme.

N'est-il pas établi que le nationalisme engendre nécessairement des préoccupations d'ordre social, tendant à l'amélioration matérielle et morale de la classe moyenne d'un peuple? Pourtant, Olivar Asselin se désintéressait du socialisme tel que l'entend la doctrine

catholique. Par là, il démontrait le vide de son nationalisme.

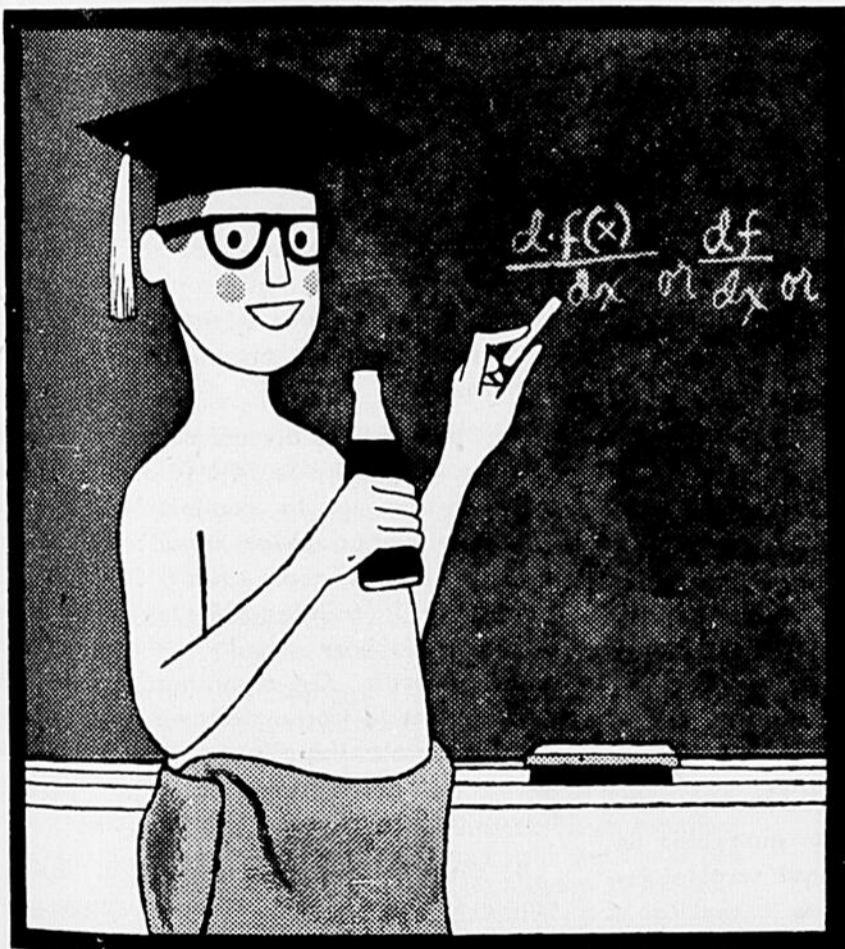
Les institutions canadiennes, indigénistes d'après sa pensée, étaient pour lui des occasions de rire de ce qui ne venait pas directement de France. La Société Saint-Jean-Baptiste, institution essentiellement canadienne, qui n'a pas sa pareille en aucun pays, fut l'objet de ses sarcasmes (voir: "L'Agneau symbolique", article paru dans l'Action du 26 juillet 1913). Plus tard, il a lui-même encore ridiculisé ou laissé ridiculiser, dans le journal ou les journaux dont il fut directeur, les Zouaves canadiens, les Gardes paroissiales, les clubs de raquetteurs. Il appela ces derniers des "racketeers" faisant par là un douteux jeu de mots à l'image de son intelligence.

L'expression des choses nationales est largement déterminée, ce

me semble, par la culture nationale. En ce qui nous concerne, au Canada, c'est évidemment la culture canadienne. Olivar Asselin n'avait en vue que la culture française, celle d'un autre pays, la France. En cela, il contribuait à susciter une meute d'imitateurs des français dont les français eux-mêmes se moquaient.

À bien y penser, on peut dire qu'Olivar Asselin chérissait un instrument de culture, celui de la langue française. Mais, il se désintéressait du produit de la civilisation qui s'appelle la culture canadienne et qu'il qualifiait d'indigénisme. Ce qui l'exclut du concert des louanges, d'où qu'elles viennent.

Louis Turgeon,  
1390, boulevard Laurier,  
Québec.



## Le Professeur Distrain

Pas si distraint que cela si l'on va au fond des choses. Il s'est souvenu du plus important —le Coke! Oui, on vous pardonnera presque tout si vous pensez à apporter le breuvage pétillant préféré de tous—le Coca-Cola glacé. Reprenez-en donc un, monsieur le professeur!



SIGNE DE BON GOÛT

"Coke" et "Coca-Cola" sont des marques déposées—les deux identifient le même breuvage rafraichissant—le produit de Coca-Cola Ltée. Prenez un instant—prenez un Coke.

Le compte de chèques... un moyen économique d'effectuer vos paiements par chèques

Demandez à votre succursale de la Banque Royale le dépliant explicatif sur ce nouveau service.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

# L'ENSEIGNEMENT AU QUÉBEC, FACE AUX PROBLÈMES CONTEMPORAINS

COMMISSION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## CONDITION DE TRAVAIL ET RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

L'exposant, M. P.-E. Gingras, regrette devant notre commission de n'avoir pu compter sur une documentation et des statistiques officielles suffisantes.

S'inspirant d'une conclusion du Rapport Tremblay, M. Gingras note que les conditions générales de travail des professeurs sont liées à un problème central, celui de leur statut professionnel et à ses deux aspects principaux: l'aspect juridique et l'aspect économique.

Le statut professionnel devra définir à la fois les responsabilités et les devoirs de l'éducateur, ses privilèges et ses droits. Il définira entre autres, les modalités du contrat d'engagement, les clauses de sécurité sociale.

Ce statut n'atteindra à sa pleine valeur que s'il est légalement reconnu et que s'il est compris et appliqué par les professeurs fortement groupés dans leurs associations professionnelles.

Le professeur a besoin, pour donner plein rendement, d'une plus haute estime et d'un meilleur prestige social.

Les problèmes propres à l'enseignement dans le milieu rural méritent une considération plus urgente. La pénurie des maîtres, le faible traitement qu'on leur offre, et les possibilités de fréquentation scolaire placent les enfants de ce milieu dans un état d'infériorité sociale.

Les institutions privées d'enseignement secondaire ou universitaire bien que rendant un service public, ne peuvent pas, en raison de leur situation financière, engager le personnel requis par la qualité de ces enseignements, ni leur accorder les traitements et les conditions de sécurité auxquelles ils ont droit.

Les membres de la commission approuvant et se basant sur ces données de l'exposant ont formulé en conséquence les vœux suivants:

### 1. Statistiques

Que le Service de la Recherche, du Département de l'Instruction publique, en collaboration avec le Bureau des Statistiques de Québec, publie des relevés annuels de l'enseignement élémentaire, secondaire, universitaire et de l'enseignement spécialisé, soit:

- 1) la statistique sur les étudiants, les professeurs et les finances des écoles publiques et privées;
- 2) la liste des institutions d'enseignement et des maisons de formation des professeurs;

3) le classement des professeurs d'après leur formation, leur expérience, leur âge et leur traitement;

4) le répertoire des cours et des conditions d'admission à ces cours, ainsi que des bourses et prêts qui peuvent être obtenus des organismes publics et privés.

### 2. Statut juridique

Que les organismes qui groupent les professeurs demandent à l'Association d'Éducation du Québec et l'autorisent à nommer un comité d'études, choisi parmi les éducateurs et libéré pour ces fonctions, à l'effet d'enquêter sur les conditions de travail et le rôle de l'éducateur, de définir les bases juridiques et financières de la profession et d'établir enfin un statut qui tout en définissant les obligations de la profession en protège les droits.

Que, parallèlement à ce travail de l'Association d'Éducation du Québec, chaque association professionnelle s'applique dès maintenant à définir son code d'éthique professionnelle et le rôle de l'éducateur dans son secteur.

### 3. Conditions de travail:

a) que les contrats de travail soient discutés sur une base collective et que, dans les commissions scolaires rurales, soit rétabli le droit à l'arbitrage;

b) que le code scolaire soit révisé dans le but d'assurer aux professeurs le minimum indispensable de stabilité et de sécurité;

c) que dans l'établissement des échelles de salaires, on tienne compte des années d'expérience, des qualifications pédagogiques et des conditions économiques du milieu;

d) que disparaisse toute discrimination dans les traitements des professeurs pour raisons de sexe, d'état de vie ou de religion.

### 4. Relations "Parents-Maîtres"

Que les parents soient davantage intéressés aux problèmes pédagogiques et administratifs de l'école, tant sur le plan des maîtres que sur celui des autorisés.

### 5. Organisation professionnelle

Que tous les professeurs se fassent d'abord un devoir de participer aux associations professionnelles chargées de promouvoir leur avancement.

Jean-Marie Couët, rapporteur

## COMMISSION DE LÉGISLATION

La commission s'est tout d'abord demandé quelle était sa raison d'être. En effet, tous les sujets qu'elle pouvait étudier dépendaient jusqu'à un certain point des autres Commissions, car la législation n'est que l'aboutissement juridique de décisions antérieures. C'est dire que la commission de législation aurait pu se réunir après les autres commissions pour traduire par des projets de loi les suggestions formulées.

La commission s'est tout de même mise à l'oeuvre et elle s'est efforcée de s'attacher aux problèmes qui avaient un aspect juridique.

Les principales questions étudiées ont été les suivantes:

1) Les membres de la commission se sont d'abord entendus sur la nécessité d'une refonte de toutes nos lois d'éducation. Cette refonte ferait disparaître les articles désuets; elle coordonnerait les lois; elle permettrait à des lois générales de régler des problèmes qui, aujourd'hui, relèvent sans ordre et sans méthode de plusieurs lois privées. En réalité cette suggestion de refonte est peut-être celle qui relèverait le plus de la commission de législation.

2) Les membres de la commission ont ensuite discuté de la nécessité d'un contrôle général et d'une coordination de toutes les formes de l'enseignement dans notre province. L'unanimité ne s'est pas faite sur le sujet et certains membres de la commission se sont opposés en particulier au contrôle des universités par un organisme quelconque de l'État. On s'est aussi demandé si, avant d'avoir recours à ce contrôle, il ne valait pas mieux pour les éducateurs d'opérer par eux-mêmes le contrôle et la coordination à l'aide d'une association d'éducation comme celle qui a été créée il y a quelques semaines.

3) On a ensuite discuté des modalités de contrôle par l'État, modalités qui seraient les suivantes:

Un comité catholique élargi qui pourrait même se prolonger par un comité des universités; un comité nouveau qui serait un organisme surveillant ou dirigeant la totalité de l'enseignement et enfin un Ministère de l'Instruction publique.

4) On a discuté longuement de la nécessité de la création d'un Ministère de l'Instruction publique. Une bonne partie de l'assemblée s'est déclarée en faveur de ce ministère parce qu'il permettrait d'avoir un ministre qui serait responsable devant le public de l'éducation aussi bien au point de vue financier que pédagogique et aussi parce que ce ministère permettrait de centraliser toute l'activité du gouvernement provincial dans le domaine de l'éducation. Certains membres de la com-

mission se sont opposés à la création de ce Ministère en prétendant qu'il n'ajouterait guère au système qui existe actuellement.

5) Quelques-uns ont parlé de la disparition possible du comité catholique de l'Instruction publique, mais la plupart ont cru que même au côté d'un Ministère de l'Instruction Publique, le comité devrait être conservé. Sa composition épiscopale n'a pas été discutée mais on a souhaité énergiquement que la représentation laïque soit transformée. On a demandé que divers organismes soient représentés au comité catholique, comme les syndicats, les commissions scolaires, etc. Les représentants des organismes devraient cependant être désignés par les organismes eux-mêmes et non arbitrairement par le gouvernement.

6) Les membres de la commission ont étudié le problème de la représentation des parents dans les commissions scolaires de Québec et de Montréal. On a souhaité que disparaissent dans les commissions scolaires de la province la représentation basée uniquement sur la qualité de propriétaires, et à Montréal et à Québec, on a demandé que les représentants du clergé soient moins nombreux et que les laïques ne soient pas désignés arbitrairement mais plutôt par les organismes qu'ils représenteraient.

7) On a ensuite discuté de la fréquentation scolaire obligatoire de 14 à 16 ans. En général les membres de la commission souhaitent qu'une loi soit adoptée à cet effet mais demandent qu'on en accepte toutes les implications c'est-à-dire la création d'écoles spéciales, une orientation mieux développée et l'enseignement correctif. On a suggéré qu'une façon de favoriser la fréquentation scolaire de 14 à 16 ans serait d'appliquer rigoureusement la loi qui défend, à moins de permis spécial, le travail avant l'âge de 16 ans.

8) Un des participants à la discussion a demandé si la Commission recommandait une enquête royale sur l'éducation. Un autre participant s'est opposé à cette enquête en rappelant qu'assez de suggestions venaient d'être formulées pour qu'il ne soit pas nécessaire de chercher des remèdes. Si, bien que par ses applaudissements, l'assemblée a manifesté en premier lieu qu'elle était favorable à l'enquête, pour témoigner quelques minutes plus tard par de nouveaux applaudissements qu'elle y était opposée.

9) La réunion s'est terminée par où elle aurait dû peut-être commencer, c'est-à-dire en s'occupant des plus petits, lorsqu'on a souhaité que des lois soient adoptées pour favoriser le développement des jardins d'enfants dans notre province.

Jean-Charles Bonenfant, rapporteur

## COMMISSION DE FINANCEMENT

Il ressort de l'exposé de Monsieur Paul-Henri Guimont que:

"Le problème financier des Collèges et des Universités ne peut plus être résolu avec l'indifférence qui prévalait au milieu du siècle dernier. Le caractère dynamique de la vie économique d'aujourd'hui, les bouleversements sociaux et les poussées inflationnaires qu'elle entraîne entraînent des hausses de coût à tous les niveaux de la vie sociale, et plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement. Si tous les citoyens doivent-ils y participer de façon active et apporter à nos institutions privées d'enseignement une collaboration financière de plus en plus généreuse en même temps qu'une compréhension plus éclairée de ses problèmes."

La séance du matin a rappelé le besoin de diverses sources de revenus pour les institutions privées, la collaboration de plus en plus nécessaire des professeurs laïcs, la part que devraient fournir les industries au financement des institutions privées, etc.

Au début de l'après-midi, M. René Tremblay a suggéré qu'on résume les suggestions du matin et qu'on les discute sous forme de résolution.

La procédure suggérée par M. Tremblay a été acceptée.

Voici les propositions de la section de l'enseignement privé de la COMMISSION DE FINANCEMENT.

ATTENDU que nos Universités et nos Collèges classiques exercent une fonction publique et ne jouissent d'aucun pouvoir de taxation

ATTENDU qu'il est de l'intérêt général que tous ceux et celles qui ont les aptitudes puissent accéder au Collège et à l'Université

ATTENDU que les sources de revenus de ces institutions doivent être le plus diversifiées possible

### IL EST RÉSOLU:

1) que les étudiants reçoivent sous forme de bourses et de prêts les sommes nécessaires à l'acquiescement des frais de scolarité;

2) que les subventions du Gouvernement provincial soient versées par l'intermédiaire d'une commission provinciale de l'aide aux Universités et aux Collèges;

3) que ces subventions soient de deux ordres: a) pour dépenses d'administration; b) pour dépenses capitales;

4) qu'un fonds provincial d'aide aux Universités et aux Collèges soit créé et alimenté principalement par des redevances imposées par le Gouvernement sur l'exploitation des ressources naturelles;

5) que pour obtenir les bénéfices de la peréquation et respecter à la fois les principes de la constitution, soit institué un fonds canadien d'aide à l'enseignement administré par la Conférence nationale des Universités Canadiennes qui remettrait à la Commission provinciale d'aide aux Universités et Collèges la somme attribuable à la province de Québec, fonds qui serait alimenté par une contribution des corporations équivalente à 3% de l'impôt sur les profits des corporations payable au gouvernement fédéral;

6) que l'aide aux étudiants sous forme de bourses de prêts par l'excellent Service de l'Aide à la Jeunesse, ou par toute autre source soit continuée et même augmentée pour couvrir tous les frais des étudiants et non seulement ceux de scolarité;

7) que le Gouvernement provincial prenne les mesures nécessaires pour récupérer les sommes déjà versées par le Gouvernement fédéral pour venir en aide à l'enseignement universitaire et que pour l'avenir une entente fiscale entre les deux gouvernements ou une extension du principe de peréquation règle ce problème;

8) que le public de cette province soit invité à souscrire de plus en plus généreusement aux campagnes de souscription que les Universités et les Collèges devront nécessairement multiplier dans l'avenir et que ces campagnes de souscription soient organisées selon un plan annuel.

Rapport de M. l'abbé Adrien Bluteau, secrétaire, Fédération des Collèges Classiques.

COMMISSION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## RECRUTEMENT ET FORMATION

### A. Recrutement:

ATTENDU qu'il y a pénurie de professeurs aux différents degrés de l'enseignement et que cette pénurie s'accroît en raison de l'augmentation de la population scolaire;

ATTENDU que les exigences, en matière de personnel, devront tenir compte de la distribution géographique;

ATTENDU que la carrière de l'enseignement n'a pas le statut professionnel et social indispensable à sa promotion et à son prestige, il est proposé:

- 1. Que les professeurs eux-mêmes, les premiers, croient au prestige réel de leur profession et centralisent leur publicité par l'intermédiaire d'un organisme qui groupera tous les professeurs; qu'à l'École normale les étudiants soient concrètement initiés aux mouvements sociaux et aux organismes professionnels;
- 2. Que les professeurs justifient le prestige de leur profession en acquérant la culture indispensable à tout vrai professionnel;
- 3. Qu'une propagande se fasse auprès des enfants et des jeunes gens sur la profession; qu'on utilise à fond le programme de renseignements sur les métiers et professions; que l'orientation vers la carrière de l'enseignement soit faite à l'aide d'équipes de conférenciers bien informés qui pourront utiliser des moyens audiovisuels;
- 4. Que le choix des candidats à l'enseignement soit très judicieux, tenant compte, non seulement du talent et des succès scolaires, mais aussi de la personnalité, qu'à cette fin, on élabore des tests de personnalité pour découvrir les aptitudes à la profession;
- 5. Que les commissions scolaires soient informées des réelles exigences pour l'engagement d'un personnel sérieux et qualifié; qu'elles favorisent de meilleures conditions de travail y compris des salaires plus attractifs et ainsi facilitent le recrutement;
- 6. Qu'un propagandiste faisant partie du Service provincial des Écoles normales soit nommé pour faire le lien entre les écoles normales et les com-

missions scolaires et même le grand public; premièrement, pour assurer une plus grande permanence du personnel enseignant; deuxièmement, éloigner de l'enseignement les non-qualifiés;

7. Qu'on assure aux professeurs laïques de l'enseignement secondaire une réelle sécurité; à cette fin qu'on prenne des mesures immédiates et efficaces pour solutionner le financement de l'enseignement privé;

8. Que le personnel des communautés religieuses bénéficie d'un traitement égal à celui des maîtres séculiers, et à ce point de vue, qu'on cesse d'établir une différence entre le personnel masculin et le personnel féminin.

### B. Formation:

ATTENDU que l'époque actuelle exige des hommes de plus en plus compétents dans tous les domaines;

ATTENDU que notre province doit faire davantage étant donné le retard constaté;

ATTENDU que, en définitive, ces exigences de plus en plus grandes augmentent les responsabilités des professeurs qui ont pour mission de préparer les hommes de demain; il est proposé:

- 1. Que la culture générale demeure la base indispensable à toute formation pédagogique et que dans cette culture rien ne soit négligé pour perfectionner la langue maternelle;
- 2. Que dans la formation des futurs professeurs, la personnalité ne soit pas sacrifiée à l'avantage de techniques exagérées;
- 3. Qu'il y ait des bibliothèques pédagogiques dans tous les centres de formation et qu'elles contiennent des ouvrages qui aient une réelle valeur formatrice;
- 4. Qu'on étende les cours de perfectionnement à tous les niveaux de l'enseignement et qu'on organise, en collaboration avec les universités, des cours accessibles aux professeurs pour l'obtention de degrés supérieurs dans toutes les disciplines du secondaire;
- 5. Que le Département de l'Instruction publique, les commissions scolaires et les collèges classiques accordent à leurs professeurs des congés payés ou des bourses pour la poursuite des études supérieures au pays et à l'étranger;
- 6. Que soit coordonné, au niveau supérieur, l'enseignement de la pédagogie;
- 7. Qu'au-delà du niveau des écoles normales, on crée un centre de recherches pédagogiques pour y définir les tâches du maître à tous les niveaux;
- 8. Que les commissions scolaires et autres organismes d'éducation accordent des bourses d'études ou un congé avec solde aux éducateurs qui voudraient se spécialiser en orientation scolaire et professionnelle et ainsi faciliter le recrutement des jeunes gens et jeunes filles aptes à pratiquer l'orientation;
- 9. Que les professeurs qui enseignent au niveau pré-scolaire reçoivent une formation spécialisée dans des centres reconnus;
- 10. Qu'un certificat temporaire soit accordé au lieu d'un brevet permanent afin de favoriser le perfectionnement pédagogique et culturel des professeurs en fonction.

Secrétaire: Cécile Rouleau

Rapporteur: Roland Piquette

Le "Quartier Latin" a couvert du début à la fin la Conférence provinciale sur l'Éducation dont ces pages rappellent les principales décisions et résolutions. Parmi le contingent d'une douzaine de membres de l'AGEUM, le directeur des Relex avait délégué en effet une bonne partie de l'équipe du journal particulièrement intéressée depuis le début de l'année à cette question des plus controversées et des plus importantes pour toute la société universitaire.

La Direction



## «LA FEMME DANS LE CINÉMA FRANÇAIS»

Le vingtième volume de la collection "7e Art" vient de paraître aux Éditions du Cerf. Il s'agit de l'excellente étude de Jacques Siclier sur LA FEMME DANS LE CINÉMA FRANÇAIS, qui fait pendant à l'enquête sociologique déjà menée sur LE MYTHE DE LA FEMME DANS LE CINÉMA AMÉRICAIN. Durant les quarante premières années de son existence, le cinéma français, qui a su donner la vie à plusieurs vedettes, d'Annabella à Michèle Morgan, n'a pas réussi à communiquer à aucun visage de femme ce rayonnement secret qui le fasse exister au-delà de lui-même, dans une dimension mythique.

### RÉALISME DE SURFACE OU REFUS DE VOIR DANS L'HOMME

La femme française existe à l'écran, elle est le reflet d'une certaine réalité sociologique. Mais ce réalisme auquel le cinéma français prétend s'en tenir ne repose pas sur autre chose que sur les apparences. Il fournit un constat physique de la réalité des êtres, sans jamais chercher à pénétrer leur personnalité profonde, ni même la pressentir. L'acteur ou l'actrice français est voué aux rôles de composition. De là le côté théâtral ou même sordide de la production française.

### LES FEMMES DE RENOIR

Jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale, le cinéma français persiste dans son refus de transcender le réel. Il serait pourtant injuste de penser que toutes les créations féminines d'avant cette époque manquent totalement de consistance. Il existe des personnages de femmes qui ont une certaine épaisseur charnelle. La très bouillante Viviane Romance est là pour en témoigner. D'ailleurs, Renoir a su doter toutes les femmes de son univers d'une vie à part, "qui au-delà du social", nous fait découvrir leur vérité profonde. Qu'il suffise de rappeler le souvenir de Dita Parlo, cette jeune actrice allemande, dont l'apparition à la fin de LA GRANDE ILLUSION confère à tout le film un prolongement si humain.

### ROBERT BRESSON OU LA PROMOTION DE LA FEMME

Mais c'est avec Robert Bresson et ses ANGES DU PÉCHÉ que la femme peut véritablement accéder à un niveau spirituel. Construit essentiellement sur le thème de la foi, LES ANGES DU PÉCHÉ nous "dévoile une des plus nobles missions féminines", celle de rédemptrice: Anne-Marie, la jeune novice, accepte d'être rejetée de sa communauté pour sauver Thérèse, la criminelle révoltée.

### LE CINÉMA D'OCCUPATION, UN RETOUR À LA LÉGENDE

Contraint par les tragiques réalités nationales et surtout par les impératifs de la censure à se réfugier dans l'imaginaire, le cinéma d'Occupation réussit à donner à quelques personnages féminins une existence privilégiée. C'est la jeune Anne des VISITEURS DU SOIR ou la blonde Yseult de L'ÉTERNEL RETOUR qui nous plonge en plein Moyen-Âge ou dans la légende germanique. Mais il ne s'agit là que d'une parenthèse, bien vite fermée, dans la production cinématographique française.

### ET BRIGITTE BARDOT VINT

L'ingénue, l'aventurière, la mère sacrifiée (ou son sous-produit dont on abreuve Montréal, la fille-mère), la femme légère ou prostituée, pas un seul visage qu'anime ce "don de présence" consumant la femme fatale américaine. Le cinéma français, qui a su construire le mythe de Gabin s'est montré impuissant à donner la réplique à celui de la "divine" ou de Gilda. Mais une étape décisive pour l'étude sociologique de la femme vient d'être franchie avec l'apparition au cinéma de Brigitte Bardot, qui non seulement va "redonner de la femme française une vision plus exacte", mais va la faire accéder au plan mythique.

Roland Brunet

(Jacques SICLIER: LA FEMME DANS LE CINÉMA FRANÇAIS. Collection "7e Art". Les Éditions du Cerf. Paris, 1957. 192 pages.)

## SECTION DU LIVRE

### ACCUSÉ DE RÉCEPTION

#### HENRI VOLLOTON:

Alain Fournier ou la Pureté retrouvée. Nouvelles Editions Debresse.  
Nos sangs mêlés. Nouvelles Editions Debresse

#### CAMILLE, PAUL:

Suez ou la Haute Farce du vaincu triomphant.

#### NATHAN, JACQUES:

Histoire de la littérature française contemporaine.  
Fernand Nathan. 1954.

Albert Camus. Nouvelles Editions Debresse.

## RÉCITAL DE Monique Fournier

La jeune pianiste canadienne Monique Fournier a donné, dimanche au Centre Social, un récital qui a vivement impressionné.

Une technique de virtuose, une gamme de couleurs et de sonorités, une interprétation intelligente et un goût exquis, toutes ces qualités à la fois pour nous présenter d'une façon bouleversante la sonate en Do Majeur de Mozart. De la première partie du programme, ce fut l'oeuvre la mieux réussie. Monique nous donna une interprétation très propre et très brillante de la Toccate et Fugue en Sol Mineur de Bach, des Variations et de la Fugue de Brahms, mais elle réussit à atteindre dans le Mozart un degré de perfection peu ordinaire grâce aux sonorités surprenantes qu'elle sait tirer d'un piano et grâce à la limpidité de son jeu.

La deuxième partie du récital ne fut pas moins réussie. Les oeuvres de Chopin, Maurice Dela, François Morel, Jean Papineau-Couture et Samuel Barber furent surtout bien rendues. Dans la Ronde Enfantine de Morel et le Rondo de Papineau-Couture, les arabesques légères couraient avec virtuosité et encore une fois on pouvait constater toutes les possibilités de Monique Fournier. M. Jean Papineau-Couture qui était dans la salle témoigna bien ouvertement sa satisfaction pour la façon avec laquelle son Rondo avait été exécuté. Seul Listz réussit à donner du fil à retordre à Monique qui s'en tira tout de même très bien. Pour jouer cette Soirée de Vienne de Listz, comme pour jouer quelques-unes des Variations de Brahms que nous a présentées Monique, il faut posséder des mains qui ont une très grande extension et celles de Monique sont très petites. Ce n'est que par beaucoup de travail qu'elle a pu parvenir à jouer d'une façon excellente ces pièces de virtuosité. Rappelée trois fois par le public, Monique joua avec la même perfection le Polichinelle de Villa Lobos, Danse Paysanne de Granados et trois Écossaises de Chopin.

La qualité exceptionnelle de ce récital nous laisse songeurs devant la mince assistance qui y assistait: environ quatre-vingts personnes dont une trentaine d'étudiants. N'y aurait-il pas plus de trente étudiants dans l'université qui s'intéressent à la musique? Car on n'est pas un mélomane lorsque l'on se permet de manquer un concert d'une telle qualité lorsque le prix d'entrée est si dérisoire.

En tout cas, aux trente que cela intéresse, je rappelle que le prochain concert aura lieu dimanche prochain. Jules Bruyère, baryton, et Marie Lamarche, pianiste, présenteront des oeuvres de Péri, Rameau, Mozart, Schubert, Duparc et Fauré.

Roch Paulin

LE FILM DE L'ANNÉE

## Ciné universitaire

Samedi soir, le 15 février, à 8 h. 30, à l'auditorium de l'Université de Montréal, le Cinéma Universitaire présentera "The Big Carnival", l'oeuvre sans contredit la plus violemment sordide de Billy Wilder. Cette amère satire participe de ce mouvement du cinéma américain qui, à la suite de Steinbeck et d'Hemingway, cherche à traduire le malaise social américain d'après guerre. "The Big Carnival" dénonce la curiosité malsaine et sordide du public pour le fait-divers et l'exploitation de cette "faiblesse" de la masse par le journalisme qui se complait à flatter cet instinct sadique et à faire un étalage spectaculaire et sensationnel du fait-divers crapuleux.

La composition des images, la musique employée concourent à créer une atmosphère de malaise autour des personnages. Wilder n'a ménagé aucun moyen technique ou dramatique pour bouleverser fortement le spectateur. À une telle excellente réalisation se joint une brillante et saisissante interprétation de Kirk Douglas, un acteur étonnant de réalisme qui personnifie ce monstre de journaliste.

## ACTIVITÉS SPÉCIALES

Jeudi — 13/2/58 — 4 h. p.m. — G'704

Conférence de M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, "La politique extérieure de la France", sous les auspices de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.

Samedi — 15/2/58 — 8:15 h. p.m. — Auditorium

Ciné-AGEUM, "The Big Carnival" et "Le gouffre aux chimères".

Dimanche — 16/2/58 — 9:00 h. et 10 h. 30 Chapelle Universitaire, 12 h. Centre social  
Messes célébrées par les aumôniers des étudiants.

## AVIS

Le représentant à l'Université de Montréal, du Conseil des Arts des Etudiants des Universités du Canada, pour 1958-59 sera choisi d'ici le 15 février 1958. Tout étudiant, ou étudiante, intéressé à remplir cette fonction ou, tout simplement désireux de se renseigner sur la nature exacte de ce poste, doit laisser son nom et son numéro de téléphone, en appelant à l'Unter 8-7020. La personne choisie participera au Congrès de l'organisme, à Ottawa, les 28 février et 1er mars prochains.

Claude Forget,  
représentant local et  
secrétaire-général.

**Maxime**  
NETTOYEURS Limitée

### ENTREPOSAGE

Nettoyage sans odeur

SERVICE DE 3 HEURES

4140 ST-DENIS BElair 1158

Téléphone: WE. 2-3135

**Bouquier**  
INC.

2055, rue Favard  
Montréal 22

... de  
*Rigueur*



Utilisez notre service de

## LOCATION

Peu importe ce qu'il vous faut pour toute circonstance, vous pouvez le louer. Chaque vêtement est fraîchement nettoyé, repassé avec soin et parfaitement ajusté. Le tout à des prix très raisonnables.

PRIX RÉDUITS AUX ÉTUDIANTS

**CLASSY**  
Tenue de gala inc.

4806, avenue du Parc CR. 2-5704  
6984, rue St-Hubert CR. 1-1166  
1227, carré Phillips UN. 1-3625  
1168, Ste-Catherine E. LA. 6-5531

# THÉÂTRE DE JEUNES

## THÉÂTRE D'AVENIR

Une foule de jeunes rêvent de théâtre. On n'hésite pas à faire les plus grands sacrifices pour suivre les cours d'un bon professeur. On improvise des salles de spectacles dans les pires conditions. Fait-on faillite? On croit encore plus fort.

L'enthousiasme est peut-être trop enlevé. On veut peut-être arriver trop vite. Je dis ceci au sujet de "Les Embardées," pièce canadienne d'André-Pierre Boucher. Cette pièce qu'il a écrite, est justement celle qu'il ne faut pas écrire à son âge. Le sujet est trop au bord de l'égoïsme narcissique pour qu'un jeune n'y glisse pas. Son échec fut une grande déception, car je connaissais Boucher comme bon poète. Parfois certaines scènes "collaient" vraiment, principalement certaines scènes de famille, mais une répartition mal placée et souvent de mauvais goût, lancée par un comédien qui, en particulier, n'avait rien compris à la pièce, venait tout gâcher et faire oublier ce qui précédait. Moi je continue de croire à Boucher. Ce n'était qu'une embarquée en attendant le Ciel!

"Ciel et mécanique", de Luc Durand: la grande révélation du Festival. Le synopsis de cette autre création canadienne m'avait laissé pantois: cette histoire de saint Pierre, d'amour et de secrétaire me rendait méfiant. Dès l'ouverture du rideau, quelque chose a changé en moi: la scène de cocktail céleste était d'un humour délicieux et d'une disposition excellente.

Ce que j'ai surtout aimé chez Durand, c'est sa façon d'être comique. Durand n'est pas méchant, il n'a rien non plus du pisse-vinaière. Pourtant quelques-unes de ses réparties frappent bien durement, immiscées parmi une fantaisie irréfrénée et un spectacle à l'allure un peu vaudevillesque. Il s'est désisté des petites révoltes permises à un auteur de vingt-deux ans pour se hisser à une pensée adulte, par là, universelle. L'auteur qui avait assumé la mise-en-scène a réussi des tableaux étourdissants: les chasses à l'âme, les désincarnations, l'arrivée du purgatoire, etc., et en même temps très précis.

Durand consentira-t-il à aviver certaines envolées philosophiques qui ne passent pas la rampe et à retrancher quelques longueurs s'étiolant au dernier acte, selon le souhait de plusieurs spectateurs enthousiastes? Il faudrait aussi donner un peu d'âme au vieillard incarné par Gilles Marsolais de la Faculté des Lettres. Malgré beaucoup de talent et d'effort concentré, Marsolais ne pourra jamais faire vivre un personnage vide. Il accomplit une prouesse vocale hasardeuse, mais ça ne peut pas passer. Enfin, il faut absolument que Durand remette sa pièce à

l'affiche quelque part... Nous avons un auteur comique. Bravo!

Enfin, pour terminer la liste des surprises, je mentionne le fait que François Guillier n'ait reçu aucun prix. Il avait pourtant tenu durant la semaine deux premiers rôles de façon étonnante. Dans "En attendant Godot", il avait joué un Estragon excessivement sensible à l'atmosphère innommable de Beckett et dans "Voulez-vous jouer avec moi?", il avait été un Rascasse absolument fantastique, frais écloso d'une boîte à surprises. De toute façon, je ne suis pas juge. Mais les juges peuvent oublier parfois...

Le juge unique des pièces a-t-il également oublié l'exceptionnelle pièce de Samuel Beckett, "En attendant Godot" qui fut sans contredit la pièce où les artistes avaient le plus de conviction et de métier? Le juge n'aurait-il réellement rien compris à la pièce, comme il l'aurait affirmé? Ce n'est pas une pièce commerciale. On ne fait aucune concession au public. Le monde de Beckett est en dehors de tout, en avant de tout. Pour qu'une telle pièce ainsi emmurée, si l'on me pardonne l'expression, passe la rampe, il faut des artistes sensibles et dynamiques: mentionnons Millaire et Guillier. Ils sont les deux gueux désespérés qui attendent Godot, attente qui symbolise leur espoir dans un monde méphitique d'absurdité et de méchanceté. Par toute sorte de moyens, ils s'efforcent de tromper leur ennui: facéties, danse, enjouades, raisonnements philosophiques, idée de suicide... Le spectateur est entraîné de malaise en rires, de rires en remords, cela devient étouffant; il devient impossible qu'il ne réfléchisse pas sur sa nature d'homme. C'est plus qu'un divertissement, ça devient une introspection. Au sujet de cette pièce, je ne peux m'empêcher de penser au pauvre Topaze qui avait reçu les palmes "moralement"!

D'un esprit différent était "Voulez-vous jouer avec moi?" Ce succès d'Achard ne se veut pas plus qu'une fantaisie sur l'amour, très fine et d'une charmante poésie. François Guillier était un clown dont aucun geste n'était indifférent ni inutile. Claude Préfontaine était un peu moins souple. Kantrowski a mieux réussi sa mise-en-scène que son personnage d'Auguste qui manquait de panache selon l'expression de l'adjudicateur.

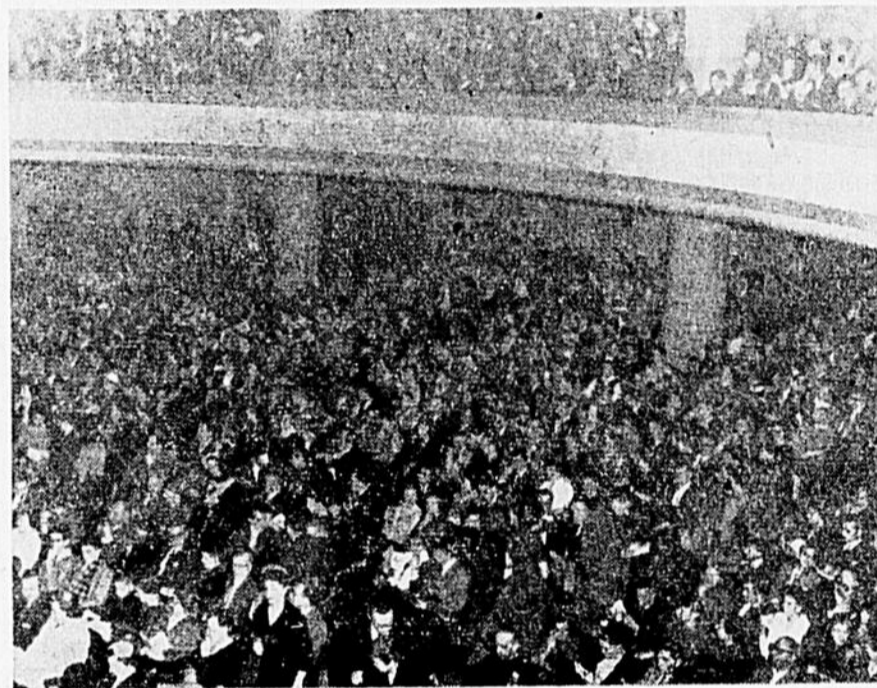
Dois-je parler de la "Cuisine des anges?" Avec un petit bijou de pièce, l'on a réussi ce qu'il y a eu de plus fade de la semaine. J'exclus de ce jugement "Thieves' Carnival" que je n'ai pu voir.

En guise de conclusion, relis mon introduction.

Carrier  
Lettres



Andrés Segovia au milieu d'admirateurs et une vue de la foule qui l'applaudit.



Photos Studio Landry

# ANDRÉS SEGOVIA

## UN MAÎTRE DE LA GUITARE

Un auditoire jeune et enthousiaste, un concert merveilleux. Nous avons passé une délicieuse soirée avec monsieur Andrés Segovia qui nous a charmés avec sa grande sensibilité et son extraordinaire maîtrise de la guitare. Le concert a débuté sur un mode de fraîcheur et de pureté avec le groupe de pièces pour luth du XVIe siècle. Il est tellement rare qu'on nous fasse entendre de la musique de cette époque charmante, comme par exemple les oeuvres fines et spi-

rituelles de Galilée, l'astronome musicien.

Avec le Preambulo et Gavotta de Scarlatti, nous avons passé un autre très beau moment. Dans l'introduction lente du Preambulo, le contraste marqué du mouvement des voix est particulièrement frappant. Segovia a très bien saisi les caractéristiques de Scarlatti.

Un des points culminants de la soirée a été sans aucun doute l'interprétation magnifique du maître, dans la fugue de la sonate en sol mineur de Bach, originellement écrite pour luth, orgue et violon seul. À cause de la similitude du luth et de la guitare, la fugue d'une écriture contrapuntique, est parfaitement exécutée sur la guitare et celle-ci en retient bien toute l'harmonie. L'excellente réaction du public devant la fugue de Bach fut assez étonnante, considérant que beaucoup de gens associent injustement l'idée de la guitare à la musique espagnole, comme si ce merveilleux instrument ne pouvait jouer autre chose.

Avec Castelnuovo-Tedesco, on se retrouve dans une toute autre ambiance. La virtuosité et la sensibilité musicale d'Andrés Segovia ont inspiré plusieurs compositeurs contemporains, dont Castelnuovo-Tedesco. Cette sonate dédiée au maître a été jouée brillamment. Le dernier mouve-

ment vivo et energico a été particulièrement saisissant.

Le groupe de pièces espagnoles que Segovia a choisi constituait un éventail fort coloré des différentes caractéristiques de la musique ibérique. La Danse en sol de Granados: une mélodie plaisante et lyrique, suivie du Madronos de Torroba, pièce inspirée d'un "Street Cry" du pays. Le Fandango de Rodrigo, c'est l'influence orientale, presque les frémissances de la musique mauresque. Avec le Torre Bermeja d'Albeniz, écrit en forme arpégique, Segovia exploite toutes les possibilités de son instrument. L'Andante, Menuet et Allegro de Sor offrent peut-être un peu moins d'intérêt.

Du compositeur polonais Tansman, Segovia nous donne une Danza pomposa pleine de vie et très rythmée et une Barcarolle d'une beauté sereine.

Après plusieurs rappels, Andrés Segovia termina son concert qui fut certainement un sommet de la présente saison musicale. Pouvons-nous souhaiter qu'au moins chaque année, on nous présente à Montréal un récital de guitare, quand ça ne serait que pour illustrer les immenses possibilités de cet instrument méconnu.

Stéphane Fentok  
et  
Denise Hébert

de LAMIRANDE

Incorporée

UN MAÎTRE-IMPRIMEUR  
AU SERVICE DES ÉDITEURS

LIVRES

REVUES

ALBUMS

MANUELS

PROSPECTUS

ANNUAIRES

PROGRAMMES

2592, rue Dandurand - Montréal 36, Qué.

Téléphone: LAFontaine 2-7582





# CONCOURS DE SAUT SAMEDI

## QU'ARRIVE-T-IL AUX CARABINS?

Voilà la question que bien des partisans se posent depuis les deux cuisantes défaites des nôtres aux mains des Torontois. Sont-ils vraiment inférieurs? Nous ne le croyons pas et nous sommes persuadés que notre équipe peut rivaliser avec n'importe laquelle du circuit interuniversitaire. Comment expliquer

alors la tenue lamentable des Carabins dans leurs deux dernières joutes? Une chose est certaine, c'est que plusieurs de nos joueurs n'affichent pas la tenue qu'on peut attendre d'eux. Seul Jacques St-Jean donne de façon régulière son meilleur rendement. Doit-on blâmer le gardien de buts Ray Cogger? Même si Ray a été faible sur quelques lancers des Blues, on ne saurait lui attribuer tout le blâme. Les Carabins ont manqué de cohésion, d'entraîn et de combativité; ils se sont montrés très lents sur la glace. Bref, ils n'ont jamais joué pire joute que dans leur débandade de 10 à 2 samedi soir.

À qui la faute? Aux joueurs eux-mêmes qui n'ont pas su faire preuve de combativité. Ce que nous désirons voir avant tout chez nos joueurs, c'est cette agressivité, cette détermination,

ce désir de vaincre dont ils ont fait preuve au début de la saison.

Dans la joute de samedi soir, qui s'est déroulée devant une poignée de spectateurs, les Torontois ont montré qu'ils possédaient une équipe très puissante et ils ont complètement dérouter nos joueurs. Dans le camp des Carabins, je m'en voudrais de ne pas mentionner l'excellent jeu de la troisième ligne formée de Jean-Marie, Béland, Gaston Dionne et Antonio Clément.

Les Carabins joueront à Québec vendredi prochain. À leur dernier voyage en la vieille capitale, ils ont joué une partie magnifique. Nous espérons que l'instructeur Roland Bleau saura les sortir de leur léthargie et qu'ils sauront retrouver leur forme du début de l'année.

Pierre-A. Michaud

SAMEDI PROCHAIN, LE 15 FÉVRIER, à 2h. p.m. un concours de saut de grande envergure, dont l'enjeu est le championnat de la Cité et de District de Montréal, aura lieu sur le tremplin de l'Université de Montréal.

Ce tremplin, situé au coin de la rue Bellingham et du Blvd Mont-Royal, a été grandement amélioré cet automne par le Comité des Sports de l'U. de M., si bien que l'on pourra voir des sauteurs audacieux faire des envolées de 130 pieds. Il va sans dire que les conditions de neige sont maintenant excellentes.

Les meilleurs sauteurs de la province sont attendus pour ce grand événement. Des Trois-Rivières on espère accueillir plusieurs sauteurs, dont Luc Laferté et Frank Latour. La Cité de Québec et celle d'Ottawa nous fourniront également d'habile sauteurs, dont Gérard Laroche de Québec n'est pas le moindre. La division de Montréal sera représentée par Peter Laffoley des Redbirds; Max Pelt, Champion Junior de la Division de Québec, des Vikings de Morin Heights; et par Rudolph Beyer également des Vikings. L'Université de Montréal sera très bien représentée à cette compétition, Paul Mercier, un des meilleurs sauteurs à revêtir le chandail Bleu et Or; Paul Lévesque, un des skieurs les plus prometteurs de l'Université, Jacques Racicot et les vétérans Pierre Bertrand, Charles Prévost, et Pierre Lefrançois sauront nous faire honneur. Ces étudiants font partie de l'équipe interuniversitaire qui nous représente à l'étranger. Dr Yves Castonguay et Maurice Lévesque, deux sauteurs fort expérimentés, qui ont représenté l'U. de M. à maintes reprises, concourent de nouveau sous l'étendard Bleu et Or.

Cette importante compétition de la Zone Laurentienne est ouverte à toutes les catégories, classes A, B et C, et suscitera sûrement beaucoup d'intérêt. On s'attend à ce qu'une foule considérable vienne applaudir la dextérité et l'audace de ces sauteurs, qui sauront fournir un spectacle fort excitant. Il y a de la place pour 2,000 spectateurs et le grand public est invité à venir se divertir en applaudissant les meilleurs sauteurs de la province. Les étudiants bénéficieront d'un prix de faveur.

Après le concours il y aura distribution des trophées aux gagnants et du Concours de Saut et de la Course de Fond qui a eu lieu le 11 janvier dernier à l'U. de M. Les gagnants de ce dernier concours ont été R. Ellingsin, G. Wahlberg, tous les deux du Club Viking de Morin Heights, et le Dr Yves Castonguay, de l'U. de M.

Allan B. Frank

## Ballon-panier

### CLASSEMENT

	P.J.	P.G.	P.P.	Pts
Médecine	6	4	2	8
Poly	4	3	1	6
H.E.C.	5	3	2	6
Opto	5	3	2	6
Droit	6	3	3	6
Sc. Sc.	4	1	3	2
Chir. Dent.	6	1	5	2

## QUILLES

### CLASSEMENT DES ÉQUIPES

1-C.D. II	51	38	12	34124	50
2-POLY II	51	35	13	35014	48
3-POLY I	51	34	12	33762	46
4-DROIT	51	33	13	32259	46
5-C.D. I	51	33	9	32694	42
6-SC. SOCIALES	51	31	11	31582	42
7-H.E.C. I	51	30	10	33971	40
8-H.E.C. II	51	23	7	31624	30
9-MÉDECINE	51	21	7	31894	28
10-OPTO	51	20	6	29303	26
11-SCIENCES I	21	5	1	11430	6
12-SCIENCES II	15	0	0	7517	0

PLUS HAUT SIMPLE DE LA SEMAINE:  
SIMARD, POLY II - 213

PLUS HAUT TRIPLE DE LA SEMAINE:  
TREMBLAY, OPTO - 483

PLUS HAUT SIMPLE À DATE:  
SIMARD, POLY II - 232

PLUS HAUT TRIPLE À DATE:  
VALIQUETTE, POLY II - 570

### CLASSEMENT DES JOUEURS

1-Richard, H.E.C. I	45	7108	157.9
2-Boulay, C.D. II	51	7959	156.1
3-Lévesque, Poly I	48	7228	150.6
4-Frapplier, Médecine	51	7608	149.2
5-Simard, Poly II	39	5808	148.9
6-St-Hilatre, Poly II	42	6001	142.9
7-Reid, Sc. Soc.	48	6818	142.1
8-Miron, Poly I	48	6796	141.6
9-Laurendeau, Médecine	51	7087	138.9
10-Robillard, H.E.C. I	51	7002	137.3

## Rencontrez-moi à la PHARMACIE BRODEUR

angle Côte-des-Neiges et  
Chemin Reine-Marie

Prescriptions  
Articles de toilette  
Cadeaux  
Cigarettes  
Journaux  
Bureau de poste

RE. 8-1196

## SPORTS INTERFACULTÉS

### HOCKEY

Février 13 5h. 30 H.E.C. vs Sciences à Ville Mont-Royal

8h. 00 Droit vs Médecine à McGill  
9h. 30 Chirurgie Dentaire vs Poly à McGill

Février 20 5h. 30 Poly vs H.E.C. à Ville Mont-Royal  
8h. 00 Médecine vs Sciences à McGill  
9h. 30 Chirurgie Dentaire vs Droit

## LA CHRONIQUE DU SKI

Vendredi soir dernier avait lieu sur la côte "Bleu et Or", le concours de slalom pour le championnat des facultés. Onze concurrents seulement ont pris part à cette compétition pourtant très importante. L'école Polytechnique a remporté les honneurs du concours, suivie de la faculté de médecine, de celle des sciences et de la faculté de droit. René Boyer de médecine et Marc Gélinas de Poly se sont classés ex-aequo en 1ère place avec un temps de 101 secondes. Paul Jarry de sciences a pris la 3ème place avec un temps de 104 secondes.

Robert Schiettekatte de Poly est arrivé 4ème en 108 secondes.

Ces quatre skieurs ont montré beaucoup d'habileté et de savoir-faire et ils seront sûrement des compétiteurs à surveiller au cours des prochains concours interfacultés. Au nombre des concurrents, on remarquait la présence d'une jeune fille, Monique Coupal, de la 1ère année de Droit, qui a fait très belle figure à côté de ses adversaires masculins. Toutes nos félicitations aux gagnants et à tous ceux qui ont participé à cette compétition.

Pierre-A. Michaud

Voici la liste des concurrents avec leur temps et le classement des équipes:

1) René Boyer	Médecine	49-52	101
2) Marc Gélinas	Poly	53-48	101
3) Paul Jarry	Sciences	49-55	104
4) Robert Schiettekatte	Poly	52-56	108
5) Pierre Blanchard	H.E.C.	55-61	116
6) Guy Laurent	Médecine	50-67	117
7) François Dubuc	Médecine	50-68	118
8) André Vermette	Médecine	57-69	126
9) Monique Coupal	Droit	59-75	134
10) André Dufour	Droit	55-93	148
11) Roland Daviault	Sciences	62-110	172

une Dow?

D'accord!

Quand un ami visite un ami, qu'est-ce qu'il lui apporte? ... de la Dow!

Emportez-en à la maison

SEULE LA BIÈRE DOW EST CLIMATISÉE

CHRONIQUE DE PAUL-A. HUDON

## DANS LES COULISSES DU « PARLEMENT »



Une très belle expérience, ce Parlement-École, ou plutôt il pourrait en être une. Dans sa structure actuelle, 20% tout au plus des députés en tirent un certain profit. Et pour une bonne fraction de ce nombre, admettons-le, le Parlement-École est beaucoup plus un travail, une tension que d'autre chose. Il est malheureux qu'il y en ait autant qui se sentent si étroitement liés à un quelconque parti, et obligés de toujours se guetter pour ne pas se compromettre. Il n'en est pas différent au Politburo russe, croyez-moi! Vraiment il est trop tôt pour s'engager ainsi. Le premier ministre de l'an passé, Robert Bourassa, avait lui, très bien compris l'esprit que doit avoir un Parlement-École.

Suggestions pour l'an prochain:

1. Un parlement provincial. Ça aura tellement plus de piquant.

2. Trois ou quatre partis, appelés de noms tout à fait nouveaux. Ainsi le Parti Canadien, le Parti Démocrate, le Parti Socialiste, et le Parti Indépendant.

3. Le plus gros parti prendrait le pouvoir. Il prendrait la Législation comme il la trouve, mais il serait libre de l'endosser dans la mesure qu'il entendrait, et il pourrait proposer de toute pièce des réformes et des projets futurs. Il faut en venir là, pour que le Parlement-École soit ce que son titre indique.

### LES RAYONS-X

Il en est ainsi des principes qu'ils vont souvent dans les détails. C'est ce qui m'amène sur le présent sujet. Avec la répétition continue des expériences atomiques, et l'augmentation considérable de celles-ci prévue pour

l'avenir, les corps scientifiques les mieux autorisés du monde nous enjoignent de réduire au minimum absolu toutes absorptions supplémentaires de radioactivité, i.e. rayons-x, etc. Malgré tout on n'en continue pas moins à la Faculté d'Art Dentaire de bombarder chaque nouveau patient de 14 rayons-X, et à fournir aux opérateurs une protection inadéquate. On me dira que les doses absorbées de cette façon restent inférieures à ce qui serait dommageable à un être humain. Très bien, mais on pourrait facilement augmenter la protection donnée aux opérateurs dans les cas où les rayons sont absolument nécessaires, et se dispenser généralement des 14 rayons-X traditionnels. On pourra me répondre à ce sujet, mais tant qu'on pourra faire quelque chose à la faculté pour réduire davantage l'absorption des rayons-X, mon argument demeurera valable. Pendant que j'y suis, le même reproche peut peut-être s'adresser à notre département de physique nucléaire!

### LE CATHOLICISME DES ÉTUDIANTS

Voilà une question qu'il faudra vider avant longtemps. Ceci, je crois bien, ferait un excellent sujet de symposium étudiant.

L'A.J.C. ou l'Association de la Jeunesse Canadienne aura une "cellule" à l'Université de Montréal. Voilà un mouvement qui dure depuis environ 50 années et qui reste toujours de la plus dynamique actualité. Tous trouveront profit à devenir membre de l'A.J.C. Voyez à cet effet Yvon Bergeron, Art Dentaire I, chambre 612, Résidence des étudiants.

À bientôt.

Paul-A. Hudon

## ALLONS-NOUS MANQUER À LA TÂCHE?

Notre journal, car malgré tout ce qu'on peut dire, le "Quartier Latin" est notre journal, nous a entretenu plusieurs fois du grand malaise de l'AGEUM.

Nous savions tous déjà que notre Association est malade. Ou plutôt qu'elle végète. Est-ce son devoir? Est-ce sa fonction? Qu'avons-nous besoin d'un centre récréatif ou d'un syndicat?

Devant les problèmes de l'heure, notre organisme représentatif ne souffle mot. Par dessus le grand brouhaha qui s'est élevé dernièrement au sujet de l'éducation, la voix des étudiants ne s'est pas fait entendre.

On peut discuter la thèse du "Quartier Latin" sur l'étatisation de l'enseignement. Mais, en vérité, il serait bien difficile de discuter

celle de notre association, car nous ne la connaissons pas.

Il y a des positions discutables, et dans leurs opinions, nos représentants doivent nous représenter. Or, sauf à Québec, qui donc ne voit pas la nécessité, la terrible urgence de la gratuité de l'enseignement? Alors pourquoi nous laisser dâmer le pion par les partis politiques. C'est à nous à être en première ligne, et à nos représentants à parler pour nous, à crier par dessus les toits notre "bolchévisme" foncier. Devant le problème de l'enseignement, nous avons notre mot à dire. Tout le monde dit, tout le monde sait que la situation est très grave, et nous le savons peut-être mieux que tous. Mais que gagnons-nous avec ça? Il faut des solutions et non des vains mots. Et c'est aussi

notre tâche que de présenter ces solutions. Il est urgent que notre organisation étudie toutes les données du problème et présente une solution réaliste à la population et aux pouvoirs publics, qui céderont bien un jour à la pression populaire.

Le Canada, et encore plus le Québec, a besoin d'un enseignement secondaire plus concouru, d'une université ouverte à tous ceux qui sont capables de suivre ses cours. Ceci a été compris par les syndicats, qui ne laissent pas passer une occasion pour réclamer la gratuité de l'enseignement. Chaque jour la voix de nos personnalités religieuses se fait entendre en faveur du même but, en réponse aux mêmes préoccupations. Ce besoin, cette urgence, l'a-t-on compris à l'AGEUM?

L'enseignement doit être gratuit. Encore faut-il savoir comment ce beau rêve (qui n'en est pas un pour tant de pays!) se fera réalité. Plusieurs idées ont été émises. Prenons les bonnes, et en avant!

Mais encore une fois, ce n'est pas notre action individuelle, pas même la voix de notre journal, qui donneront des résultats concrets. C'est l'action décisive de nos représentants.

De Budapest à Caracas, les étudiants ont toujours été à l'avant-garde! Allons-nous manquer à la tâche?

Thomas Somcynsky

## Les professeurs souffrent d'un complexe d'infériorité

Les professeurs souffrent d'un complexe d'infériorité, c'est du moins l'impression qui ressortait de l'assistance aux délibérations du comité sur le recrutement et la formation des professeurs.

En fait, il y eut trois propositions intéressantes de soumission. Trois propositions qui auraient contribué, peut-être au prestige que réclamaient sur tous les tons quelques délégués que les inhibitions (inhérentes à l'état de professeur) n'avaient pas réussi à régresser au niveau végétatif. La première demandait l'abolition du brevet C dans les écoles normales. Ce me semble fort justifiable de refuser un poste enseignant à un enfant qui vient de terminer une neuvième année de scolarité complétée par un an de formation pédagogique. Si le minimum d'âge de scolarité est porté à seize ans, cet enfant n'aurait peut-être même pas l'âge de quitter la petite école. Un monsieur, fort important et à jamais compromis, si l'on en juge par l'épaisseur des rapports statistiques qu'il transportait, a semblé s'opposer à la suggestion car il a parlé assez longtemps sur un ton défensif, raffermi par des prononciations numériques très dures à l'oreille et à l'esprit. Après plusieurs défenses de clocher, cette suggestion fut reléguée à l'ombre d'où on prétendait qu'elle venait.

Les professeurs des écoles rurales, paraît-il, gardent leur poste en moyenne deux ans. A part l'éloignement des centres culturels, on blâme la difficulté d'enseigner à une classe à divisions multiples. Il fut donc proposé que les écoles rurales soient centralisées et que les commissions scolaires voient au transport des élèves. Cette suggestion serait d'autant plus intéressante qu'elle permettrait une spécialisation des professeurs qui pourraient enseigner à plusieurs classes la matière où ils excellent et se tenir au courant des dernières évolutions

de CETTE matière. Ce faisant ils seraient plus compétents, ce qui ne nuirait pas du tout au prestige dont le corps enseignant semble si avide. Le même monsieur, déjà cité, s'est ici levé pour demander que cette proposition soit rejetée pour être remplacée par une autre demandant la centralisation des professeurs des écoles rurales. Ils pourraient ainsi s'encourager les uns les autres et remplir leur pénible mission en connaissance de cause.

Et puis, ensuite du modernisme! On réclame un publiciste provincial qui ferait le lien entre les commissions scolaires, les écoles normales et le conseil de l'instruction publique. La même personne aurait à promouvoir le recrutement des professeurs. La publicité est partout, pourquoi pas là aussi? Cela personne ne le saura parce que notre digne monsieur s'est déclaré "dissident sans commentaires". Heureusement que, à cause de l'apathie générale, personne n'a secondé la motion autorisée de ce dignitaire.

En somme, à part les délégués de l'École de Pédagogie et d'Orientation de Laval et de ceux des associations qui ne sont pas englouties dans le corps enseignant, la plupart des auditeurs, (ce serait une erreur de dire participants n'étaient pas préparés à ces discussions et n'ont pas manifesté de capacité d'apprentissage rapide. Autrement ce monsieur contre qui j'ai une dent (de sagesse) se serait bel et bien fait huer.

Sur la conclusion du congrès, je ferais la même remarque qu'au congrès libéral. La participation de la salle a été grandement estompée par une commission de résolutions formée de personnes jugées compétentes mais qui n'avaient sûrement pas l'autorité de faire tant de discrimination parmi les résolutions à être soumises à l'assemblée plénière.

## LES ÉTUDIANTS LISENT

*Le journal qui dit ce que les autres journaux  
n'osent pas dire!*

◀ On achète VRAI au dépôt de journaux de l'Université.

◀ Mieux: on s'abonne au tarif spécial des étudiants.

(ABONNEMENT DE SIX MOIS: \$2.00)

**Vrai,**

4237 St-Denis, Montréal.

Je m'abonne pour 6 mois; ci-inclus la somme de \$2.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

COMTÉ.....

DÉCOUPEZ ET POSTEZ DÈS AUJOURD'HUI.

# CARNAVAL DU MARDI-GRAS

AU CHALET DE LA MONTAGNE